



LA VILLE D'ALENCON RECRUTE A TEMPS COMPLET

DEPARTEMENT : RESSOURCES
DIRECTION : AFFAIRES JURIDIQUES & DE LA TRANQUILLITE
SERVICE :
INTITULE DU POSTE : MEDIATEUR URBAIN - H/F
CADRE D'EMPLOIS : ADJOINT D'ANIMATION
GRADE : ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Mission du poste : Prévenir les troubles et régler les conflits sur l'espace public, favoriser le bien-vivre ensemble

ACTIVITES PRINCIPALES	FORMATION ET COMPETENCES REQUISES
<p>Maintien de la qualité de vie et de la tranquillité dans l'espace public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer une présence active de proximité dans l'espace public - Contribuer à limiter les troubles à la tranquillité publique à travers la résolution de conflit et le rappel des règles de vie commune et de citoyenneté - Développer l'information et le dialogue avec la population et les commerçants - Participer à des actions de médiation urbaine dont l'objectif est de parvenir à réduire les incivilités, les conflits, dégradations et à prévenir le risque de troubles et de violences - Maintenir le lien avec les habitants en fragilité sociale et psychologique et les orienter vers les structures adéquates - Contribuer à améliorer et préserver le cadre de vie des habitants et faire remonter toute information de dysfonctionnement aux services compétents de la Ville et de la Communauté Urbaine d'Alençon - Ouvrir et fermer certains parcs et jardins - Rédiger quotidiennement des comptes rendus 	<p>Formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> CAP Agent de prévention et de médiation Titre professionnel « Agent de médiation, information, services » Titre professionnel « Technicien médiation services ou équivalent <p>Compétences techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise des techniques de résolution des conflits Connaissance de la médiation sociale Connaissance de l'environnement des collectivités territoriales Maîtrise de l'outil informatique <p>Aptitudes personnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> Aptitude à la communication et à la négociation Capacité d'adaptation face à des situations conflictuelles Sens de l'écoute et contact Capacité d'analyse Sens du travail en équipe Sens des responsabilités et goût des relations humaines Devoir de réserve et sens du Service Public

ACTIVITES SPECIFIQUES	FORMATION ET COMPETENCES SPECIFIQUES
CONDITIONS D'EXERCICE	
<p>Rattachement hiérarchique : Rattaché(e) à la Directrice des Affaires Juridiques et de la Tranquillité Temps de travail : 38h30mn par semaine avec 25 CP et 21 RTT Action sociale : Participation à la mutuelle – Adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale) – Amicale du personnel Contraintes particulières liées au poste : Par roulement, du lundi au samedi inclus</p>	

Les candidatures accompagnées, d'une lettre de motivation et d'un CV, sont à adresser au plus tard le : **5 mai 2024**
 Merci de bien vouloir rappeler sur votre courrier la référence de l'offre d'emploi suivante : **53/2024**

<p>Soit par courrier à l'attention de : Monsieur le Maire d'Alençon Direction des Ressources Humaines CS 50362 – Place Foch 61014 Alençon Cedex</p>	<p>Soit par mail à l'attention de : courrier@ville-alencon.fr</p>
---	--

Pour tout renseignement, contacter le service Recrutement au 02.33.32.40.31

La Directrice des Ressources Humaines,

Maud BORDERIE-MOULIN

En application du RGPD et de la Loi Informatiques et Libertés, tous les candidats disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de leurs données personnelles, pour exercer ce droit, veuillez nous écrire à l'adresse mail suivante : courrier@ville-alencon.fr ou par voie postale à CUA/Ville d'Alençon – Place Foch – CS 50362 – 61014 Alençon cedex, en indiquant le droit que vous souhaitez exercer et les données concernées.

Travailleurs Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut
handicapés : général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.
 Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.